

Avenir à venir...

Charlotte Maday

Citer ce document / Cite this document :

Maday Charlotte. Avenir à venir.... In: La Gazette des archives, n°231, 2013. Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. pp. 337-339;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_231_3_5076

Document généré le 15/03/2017

Avenir à venir...

Charlotte MADAY

Confronté simultanément et de plein fouet aux pratiques de compétitivité mondiale¹ et au mouvement de modernisation des services publics, sous la lumière des projecteurs médiatiques lors du précédent gouvernement, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche français a entamé à l'aube de ce millénaire, une révolution accélérée de ses pratiques, de son organisation administrative et de ses techniques pédagogiques.

À l'heure où vous recevrez ce numéro, pas moins de deux lois relatives au mode de fonctionnement des établissements relevant de l'enseignement supérieur et la recherche auront été votées et appliquées en l'espace de six ans². Tous les outils pouvant aider à la performance et l'amélioration du pilotage des grandes missions, alors relativement inexistantes dans tous les secteurs, se sont considérablement complexifiés, et sont désormais tendus vers l'efficacité et la rationalisation.

En l'espace de dix ans, la correspondance scientifique, l'or noir de la recherche, s'est entièrement dématérialisée et densifiée au point qu'une vie entière ne suffit plus ni à la consulter ni à la classer. Les outils d'observation et de calcul se sont améliorés, produisant ainsi massivement des données d'une grande complexité, qu'on pourrait presque hésiter à faire entrer dans la catégorie « archives » : ainsi, aujourd'hui, il est désormais possible de recréer du cartilage³ avec une imprimante 3D.

¹ Citons en particulier le *Shanghai ranking*, ou encore au niveau européen U-Multirank, etc.

² Voir Fabien Oppermaun, *Les archives des universités : une question d'actualité*, p. 13.

³ New York Times (20/08/2013), *At the Printer, Living Tissue*, (source : http://www.nytimes.com/2013/08/20/science/next-out-of-the-printer-living-tissue.html?ref=science&_r=0)

Demain, grâce au progrès des nouveaux moyens de communication, les cours donnés traditionnellement dans les amphithéâtres (certains d'entre vous se souviendront avec nostalgie de l'inconfort des banquettes, et des salles peu chauffées) se suivront, en plusieurs langues, dans l'intimité de son appartement, à la table d'un restaurant, sur un banc dans un parc... n'importe où une connexion Internet est accessible¹.

Les nouvelles technologies, la mondialisation, les contraintes des moyens, le gigantisme des sources d'informations, et l'instantanéité de leur partage complexifient considérablement la pratique de l'archiviste : mais l'avenir n'en est que plus stimulant.

La jeunesse de la profession au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche n'est plus un handicap, elle est devenue un atout : les archivistes désormais identifiés comme des experts, acteurs essentiels de leur établissement, ont su trouver une réponse en intervenant simultanément sur le passé (les reprises d'arriérés), le présent (la production courante) et l'avenir (s'emparer des problématiques de fond posées à tous les niveaux de la gestion de l'information dans un contexte dématérialisé).

Nous avons laissé derrière nous, loin derrière, l'image de « fous furieux » : nous ne sommes désormais plus isolés, grâce à l'action de quelques professionnels, en 2007, à l'origine de la constitution du réseau Aurore, désormais section de l'AAF.

Les nouveaux défis qui se poseront demain sont, vus sous un angle professionnel différent, les mêmes que rencontrent nos confrères des métiers de la gestion de l'information. Ce sont les mêmes qui se posent à l'échelle du globe, les mêmes que nos confrères à l'étranger peuvent rencontrer : parfois plus avancés sur ces questions que nous, parfois moins ; il nous appartient, demain, d'initier des échanges sur les pratiques, sur les expertises, sur les réponses apportées et sur les solutions trouvées, comme de réfléchir à des chantiers de travail communs, et proposer des solutions tout aussi innovantes que le domaine dans lequel s'inscrit notre action.

¹ C'est le cas des *massive open online course* (MOOC). Coursera, plateforme de cours en ligne diplômante, a déjà établi des partenariats avec un grand nombre d'universités américaines.

Je tiens à sincèrement remercier tous les contributeurs de ce n° 231 de *La Gazette des archives*, qui ont su dresser le portrait d'un monde en profonde mutation et partager avec nous leur expertise et leurs actions pour y faire face.

Cette *Gazette* n'aurait pas non plus vu le jour sans le travail mené au quotidien par les archivistes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, ou sans l'existence de la section Aurore. La structuration du réseau en ce début de millénaire en témoigne : la profession a encore de très beaux jours devant elle.

Charlotte MADAY
Responsable du bureau des archives
Université Paris Diderot-Paris 7
Présidente de la section AURORE